



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

PLAN D'INSERTION POUR LA JEUNESSE DES QUARTIERS PRIORITAIRES EN ÎLE-DE-FRANCE

Réunion des coordonnateurs des groupes
opérationnels, 2 mars 2018

Enjeux du plan d'insertion

- L'insertion des jeunes des quartiers politique de la ville, une priorité en Ile-de-France
- Pour une insertion sociale, citoyenne et professionnelle
- Une offre de dispositifs multiple mais touchant insuffisamment les publics les plus en difficulté
- Approche partant des besoins des publics prioritaires en cherchant à adapter des solutions en conséquence
- Logique de priorisation et de résultat

Les groupes opérationnels

- Composition
 - Coordonnateur désigné par le Préfet de département
 - Services de l'Etat impliqués: Education Nationale, UT DIRECCTE, DDCS, PJJ, SPIP.
 - Collectivités locales
 - Pôle Emploi
 - CAF
 - Structures en charge de l'insertion des jeunes
- Rôle
 - Repérage
 - Echange d'informations
 - Orientation
 - Suivi opérationnel

Les groupes opérationnels

- Echelle : intercommunale, communale, infra-communale
- Périodicité des réunions
- Charte déontologique type d'échange d'informations
 - Finalité des informations échangées
 - Nature des informations échangées et protection de la confidentialité
- Tableau de suivi
 - Constitution d'un traitement de données à caractère personnel
 - Consentement des personnes concernées
 - Déclaration à la CNIL

Accompagnement individualisé dans une logique de parcours

- Aller vers
- Adhésion des jeunes
- Relation de confiance dans la durée
- Accompagnement personnalisé
- Actions de sociabilisation et de remobilisation
- Référents de parcours
 - Fiche de poste type
 - Profils/qualifications: travailleurs sociaux, éducateurs, médiateurs
 - Rôle:
 - Nouer et maintenir le contact
 - Suivi régulier
 - Interlocuteur entre jeunes et institutions
 - Orientation, facilitation

Mobilisation et optimisation des dispositifs existants

Citoyenneté

Service Civique

Chantiers de jeunes bénévoles

Réseau information jeunesse

Maisons des jeunes de la culture (MJC)

Insertion professionnelle

Accompagnement intensif des jeunes
Pôle emploi

Missions Locales

Garantie Jeunes

Ecole de la 2ème Chance (E2C)

Etablissement pour l'insertion dans
l'emploi (EPIDE)

Parrainage

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

SESAME

Culture - Sport

Jumelages entre les ZSP et les
établissements culturels
nationaux

Citoyens du sport

Lien social

Prévention spécialisée

Médiation sociale

Centres sociaux

Points accueil écoute jeunes

Education

Centres d'information et
d'orientation (CIO)

Plate-forme de suivi et d'appui
aux décrocheurs (PSAD)

Santé

Maisons des adolescents

Espaces santé jeunes

Logement

Centres d'hébergement et de
réinsertion sociale (CHRS)

Foyers de jeunes travailleurs

Financement

- Différentes sources de financement compte tenu du caractère interministériel et partenarial du plan
 - Crédits de la politique de la ville
 - Crédits de droit commun
- Modalités de soutien
 - Optimisation des dispositifs existants
 - Financement d'actions spécifiques et de postes de référents de parcours
 - Enveloppes régionale et départementales

Evaluation

- Evaluation externe: lancement d'un appel d'offres
- Evaluer la capacité du plan à :
 - Repérer les jeunes en difficulté d'insertion
 - Susciter leur adhésion et les accompagner dans la durée
 - Trouver des solutions pour les jeunes en termes d'insertion sociale et professionnelle (sorties positives)
 - Optimiser l'ensemble des crédits mobilisés en faveur du plan
- Réalisation d'entretiens avec les acteurs de terrain et les jeunes bénéficiaires du plan
- Analyse quantitative et qualitative au niveau régional du plan

Déploiement du plan

- Janvier 2018 – décembre 2020
- Installation des groupes opérationnels (d'ici fin mars 2018)
- Identification et mobilisation des référents de parcours pour chaque quartier
- Séminaire régional des acteurs impliqués dans le plan : juin 2018